

26.08.2013 – 18:15 Uhr

Migros: toujours plus de points Cumulus en faveur d'une bonne cause

Zürich (ots) -

Chez Migros, les clients peuvent affecter leurs points Cumulus à une bonne cause, une possibilité dont ils font un large usage. Depuis deux ans, le montant de ces dons a été multiplié par plus de dix. Plusieurs oeuvres d'entraide suisses bénéficient de cette forme de dons.

Ouvrer pour une bonne cause à chaque achat, cela est possible grâce au programme de dons Cumulus lancé il y a deux ans par Migros. L'enseigne permet ainsi à ses clients de faire don de leurs points Cumulus à l'organisation caritative de leur choix.

Or, le don de points Cumulus s'inscrit clairement dans l'air du temps: «Le montant des dons a été multiplié par plus de dix depuis le lancement du programme», indique Benedikt Zumsteg, responsable de domaine Cumulus. A ce jour, plus de 140 000 CHF ont été récoltés par ce biais.

Des possibilités de don variées

Migros recommande plusieurs organisations d'utilité publique comme récipiendaires des dons dans le cadre de son programme de dons Cumulus. Celles-ci, parmi lesquelles figurent la Chaîne du Bonheur, l'EPER, Pro Infirmis ou Solidar Suisse, sont tenues d'utiliser de façon judicieuse les bons Cumulus versés sous formes de dons. Chaque client a en outre la possibilité de donner ses points à une tierce personne ou à l'organisation caritative de son choix. La condition pour offrir ses points à un tiers est toutefois que ce dernier soit lui aussi détenteur d'une carte Cumulus.

Changements pour la Solicarte

La Solicarte atteste elle aussi de la propension des clients à faire des dons. Cette carte Cumulus solidaire a permis de générer de nombreux dons. Son principe est simple, tous les points collectés de façon anonyme par ses détenteurs sont crédités sur un compte Cumulus unique. L'organisation caritative distribue ensuite des bons d'achat à des personnes dans le besoin.

Pour des raisons techniques, la Solicarte sera intégrée en mars 2014 au programme de dons Cumulus. C'est pourquoi Migros est en relation depuis plus de six mois avec les détenteurs de la Solicarte afin que cette intégration se fasse sans encombre. En effet, il est clairement dans l'intérêt de Migros de pérenniser ce programme de solidarité à travers les bons Cumulus.

Plus d'informations: <https://www.migros.ch/cumulus/fr/a-propos-de-cumulus/donner-des-points.html>

Zurich, le 26 août 2013

Contact:

Pour toute information complémentaire:

Christine Gaillet, porte-parole de la FCM, tél. 044 277 22 81,
christine.gaillet@mgb.ch.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100742758> abgerufen werden.